

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2017

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 417)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 1

présenté par
M. Colas-Roy

ARTICLE 6

À l'alinéa 39, après le mot :

« énergie »,

insérer les mots :

« dans sa rédaction résultant du I du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.